

CAPA

Palefrenier Soigneur

Diplôme de niveau 3 - RNCP 38389

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE – Date d'échéance 31 décembre 2028

Les activités du palefrenier soigneur concernent un animal aux caractéristiques spécifiques. La connaissance et la compréhension de son comportement, son approche dans des conditions de sécurité, requièrent de la pratique et la mise en œuvre de toutes les mesures afin d'assurer les conditions de bien-être animal. Le titulaire de l'emploi peut être directement sous la responsabilité du responsable d'entreprise, sous l'autorité du chef d'écurie ou du premier garçon (pour les écuries de courses).

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :

Durée : 2 ans

Rythme annuel : 12 semaines de formation par alternance

Statut : initial ou apprentissage

Délai d'entrée en formation : jusqu'au début de la formation en septembre. Passé ce délai, contacter l'établissement

LE + DE LA MFR

- Formation professionnelle en **petit groupe** (10 maximum)
- Une pédagogie de projet avec des situations réelles.
- Exercices pratiques sur le plateau technique
- **Visites** extérieures
- Un voyage d'étude thématique
- **Accompagnement** personnalisé et préparation de qualité aux examens
- Contact régulier avec les maîtres de stage ou d'apprentissage

LES TARIFS en annexe

Demi-Pension

Possibilité d'internat

LES CHIFFRES CLES

Résultats Examens



Persévérance Insertion



PRE-REQUIS/INSCRIPTION

- Après une 3ème générale ou une 3ème prépa pro/technologique, de l'enseignement agricole
- Après un autre diplôme de niveau 3 ou +
- Positionnement équestre
- Entretien de motivation
- Dossier d'inscription complet

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilité
- Référent handicap sur site pour l'accessibilité pédagogique



LES OBJECTIFS

- Identifier le cadre social, juridique et réglementaire de l'exercice de l'activité professionnelle pour pouvoir prendre des décisions raisonnées dans ses choix.
- Effectuer des opérations de maintenance des matériels, des équipements spécifiques, des installations et des bâtiments liés aux chevaux, en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et le bien-être animal.
- Mettre en œuvre des opérations nécessaires à la pratique d'une équitation professionnelle et d'effectuer les activités de maintien physique des équidés sous les directives du responsable de l'entreprise.
- Mettre en œuvre des opérations nécessaires à l'entretien et à la valorisation d'une cavalerie tout en préservant la santé du cavalier

CONTENUS / BLOCS DE COMPETENCE

- BC01 - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- BC02 - Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- BC03 - Interagir avec son environnement social
- BC04 - Réaliser des soins courants aux équidés.
- BC05 - Réaliser des travaux liés à l'utilisation des équidés.
- BC06 - Effectuer les travaux liés à l'entretien courant des matériels, bâtiments, installations, aires de travail et abords.
- BC07 - Unité capitalisable d'adaptation régionale ou à l'emploi.

MODALITÉS D'EXAMENS

Contrôle continu en cours de formation 80% sur 2 ans

Epreuves finales, 20% sur 1 épreuve (Assurer les travaux courants d'écurie) (Oral).

LES DEBOUCHES

- Poursuites d'études : Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole, Bac pro conduite et gestion de l'entreprise hippique, BP responsable d'entreprise agricole,
- Insertion professionnelle : Garçons de cour, Groom, Palefrenier(e) Palefrenier-soigneur, Cavalier-soigneur, Assistant d'élevage...

M
A
J

2
0

/

0

2

/

2

6



Modalité et délai d'accès en formation

Le processus d'inscription commence dès le mois de janvier de l'année de rentrée scolaire.

Un entretien individuel ou collectif avec le référent pédagogique lors des journées portes ouvertes peut faire avancer le projet d'inscription.

Pour s'inscrire il faut prendre contact avec le secrétariat

- 1- Communiquer les informations demandées, pour compléter la fiche contact.
- 2- Demander un dossier d'inscription.
- 3- Prendre rendez-vous avec la direction.
- 4- A ce rendez-vous
 - Apporter le dossier d'inscription complété
 - Participer à l'entretien individuel de recrutement pour étude du projet et de la candidature

Vous devrez vous munir d'un CV et d'une Lettre de motivation

En cas d'aménagements scolaires se munir de documents à jour (P.A.I. /P.A.P./ P.P.S.)

Apprentissage : l'inscription est définitive lorsque le candidat a trouvé une entreprise qui l'emploie en contrat d'apprentissage et détient une promesse d'embauche ou un contrat signé.

Une réponse immédiate est transmise aux candidats lorsque l'ensemble des conditions sont réunis.

Inscription en cours d'année et Formation Professionnelle Continue :

- Nous contacter

ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

STATUT APPRENTISSAGE				
Classe	INTERNE Annuel	Soit par mois (/10)	DEMI-PENSIONNAIRE Annuel	Soit par mois (/10)
CAP AEPE	1 404 €	140,40 €	816 €	81,60 €
CAPa	1 404 €	140,40 €	816 €	81,60 €
2nde	1 872 €	187,20 €	1 088 €	108,80 €
1ère	2 223 €	222,30 €	1 292 €	129,20 €
Tle	2 223 €	222,30 €	1 292 €	129,20 €
CS CP	1 638 €	163,80 €	952 €	95,20 €
CS TVAAMR	1 872 €	187,20 €	1 088 €	108,80 €
CS CPM	1 521 €	152,10 €	884 €	88,40 €
AE	1 638 €	163,80 €	952 €	95,20 €
Pas de frais pédagogiques				
Possible prise en charge partielle de frais de la part des OPCO				

STATUT SCOLAIRE				
Classe	INTERNE Annuel	Soit par mois (/10)	DEMI-PENSIONNAIRE Annuel	Soit par mois (/10)
4°	2 397 €	239,70 €	1 564 €	156,40 €
3°	2 397 €	239,70 €	1 564 €	156,40 €
CAPa	1 692 €	169,20 €	1 104 €	110,40 €
2nde	2 256 €	225,60 €	1 472 €	147,20 €
1ère	2 679 €	267,90 €	1 748 €	174,80 €
Tle	2 679 €	267,90 €	1 748 €	174,80 €

La cotisation d'adhésion à l'association est fixée à 15€.

Statut F.P.C. nous consulter

Document mis à jour le 20/02/2026